

aujourd'hui de répandre sur ce sol assailli de l'or et du travail suis mesure. C'était là de la politique et de l'habileté cruellement trop tardives. Ce que l'Irlande, qui se meurt au milieu d'angoisses indécentes, réclamait plus que jamais et promptement, c'est du pain, mais c'est aussi l'égalité politique.

Voilà en effet ce qu'a déclaré sir Robert Peel, lorsqu'il a si glorieusement cédé à son rival la place de premier ministre, annonçant qu'il n'y aurait de paix et de repos entre l'Irlande et l'Angleterre, que lorsqu'on se serait montré vis-à-vis de la première tout à la fois HABILE et GÉNÉREUX. Lord Russell, en acceptant un tel héritage, a été soutenu par tous les hommes intelligents et généreux de tous les partis. Tous ses plans ne sont peut-être pas praticables aux yeux des membres du parlement de ces diverses nuances, mais au fond et en définitive toutes ses vues réparatrices seront appuyées. Sir Robert Peel l'avait annoncé, lord G. Bentinck et ses partisans doivent le comprendre.

En résumé, l'intérêt, qui est le grand mobile de la politique anglaise, presse celle-ci de secourir l'Irlande. La nation, ainsi que le parlement des trois royaumes-unis, sont justement alarmés par l'épouvantable situation de l'Irlande. Ce malheureux pays a besoin, et d'une manière excessivement urgente, d'être secouru par tous les moyens humains. Daigne la Providence, avant tout, venir en aide à la détresse de ce peuple, resté si fidèle à la véritable Eglise de ce Sauveur Jésus, qui multiplia autrefois si merveilleusement le pain et le poison du désert !

—On a trouvé dans une carrière au nord-est de la montagne de Montréal, les os d'un animal qu'on suppose ante-diluvien il paraît appartenir au genre des poissons, ses vertèbres mesuraient quatre pieds huit pouces et reposaient sur un lit de marne qui contenait beaucoup de coquillages et des morceaux de corail ; cette prétendue relique du déluge a été trouvée par des ouvriers qui exploitaient de la glaise pour faire des briques ; elle est maintenant en la possession de M. Peel qui a intention, dit-on, de la donner à la Société d'Histoire Naturelle.

—Samedi dernier, nous avons eu le plus gros coup de mauvais temps que nous ayons peut-être eu de tout l'hiver, la poudrerie était charriée par un gros vent de nord-est, et a rendu les chemins impraticables en bien des endroits. Dimanche, il faisait un froid d'hiver, qui n'annonçait guère le printemps. Les vents chauds des déserts de l'Afrique ne se hâtent point de traverser l'Océan et pendant ce temps le vent glacial du nord et du nord-ouest fait régner l'hiver dans toute sa force sur notre hémisphère.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—En lisant le *Courrier* du 23 mars, nous n'avons pu qu'être frappé d'un passage de la lettre d'un de ses correspondans, relatif aux Jésuites. Il est digne d'une attention profonde, surtout lorsqu'on peut se rappeler des réflexions d'une nature si différente qui se trouvaient sur ces religieux dans ce journal, que dans le temps, nous n'avons pas pu passer sous silence.

C'est rendre justice à l'éuteur, comme à l'auteur de la lettre, que de la reproduire. L'auteur, entre autres améliorations, suggère celle d'une Loi pour rendre aux Jésuites leurs "propriétés dans cette Province, devant les tenir de la Couronne à titre précaire, et à condition d'établir des Séminaires d'éducation supérieure : "Il ajoute" si cette Province se prévaut de leur expulsion de France, pour se procurer ces précepteurs sans rivaux, elle aura, dans bien peu de temps, la population la mieux instruite du monde. Ce corps sera une fontaine d'où jailliraient religion, morale, lumières et loyauté."

Aurore.

FRANCE.

—On écrit de Pesaro, le 15 janvier :

—Le cardinal Ferretti, notre nouveau légat vient d'arriver dans cette ville, où il a été reçu avec de vives démonstrations de joie. La population entière est allée à sa rencontre et l'a accompagné jusqu'à sa demeure.

—Les habitans de Pesaro ont présenté à S. Em. une adresse imprimée, dans laquelle ils manifestent leurs sentiments en faveur du nouveau légat, que l'on sait être fort affectionné à Pie IX, et qui s'est prononcé l'un des premiers, parmi les cardinaux, pour l'amnistie politique.

—Le cardinal Ferretti, en prenant possession de sa nouvelle charge, a publié une proclamation dans laquelle il se réjouit d'être l'interprète du Souverain-Pontife, dont la ferme intention est de satisfaire aux yeux éclairés des populations.

—Le désintérêt est la vertu de notre clergé des campagnes. Le *Journal du Loiret* en signale une preuve nouvelle :

—M. Caget, curé de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, digne homme que chacun aime et vénère dans sa commune, avait reçu du ministère des cultes, à titre d'indemnité pour les pertes qu'il avait faites lors de l'inondation, une somme de 375 fr. A la dernière réunion du bureau de bienfaisance de St. Pryvé, M. Caget est venu mettre cet argent à la disposition du bureau en disant que dans sa paroisse, où pas une habitation n'a été épargnée par le fléau, il y avait beaucoup de malheureux qui en avait plus besoin que lui.

—Cette action de M. Caget, qui ne parvient à notre connaissance que par la bienveillante indiscrétion d'un des membres du bureau, ne surprendra aucune des personnes qui le connaissent. Il est coutumier du fait. La conduite courageuse et pleine de générosité qu'il a tenue lors de l'inondation, lui a valu d'être porté pour la *médaille d'or*. L'abandon d'une somme qui, probablement, lui était nécessaire, est d'autant plus méritoire, que M. Gaget est loin d'être riche.

## ANGLETERRE.

—Le révérend Edward Caswell, du séminaire de Brasenose à Oxford, vient de se convertir à l'église romaine. M. Caswell, membre de l'université de Cambridge et frère du précédent, avait également fait sa conversion quelques mois auparavant. Le nombre des membres du clergé protestant qui se sont convertis depuis 18 mois est d'environ 70. Mais le nombre des conversions dans les autres classes de la société est bien plus considérable.

## GALLICIE.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

—Je ne parlerai plus de nos malheurs du printemps dernier. Leurs détails sont connus de tout le monde. Aujourd'hui l'état des choses est étranger. Malgré ses promesses, le Gouvernement n'a pas aboli la *corvée*, qui dans toute l'Autriche est la base des rapports entre les propriétaires et les paysans. Cependant il désire s'attirer l'affection de ces derniers etachever la ruine de la juridiction des nobles. Mais il sent très-bien qu'en se substituant à cette juridiction, en reprenant l'exercice des actes les plus impopulaires d'autorité, tels que le recrutement et le prélèvement des impôts, il hériterait de la haine que les paysans portaient aux propriétaires et dont il a su tirer un si cruel avantage. De ce grave embarras résultent les contradictions les plus singulières entre les divers pouvoirs. Ils ne s'entendent plus, ils s'accusent réciproquement. Manquant d'une direction centrale, ils publient une foule d'ordonnances impraticables et souvent contraires les unes aux autres. Ainsi, par exemple, on a conservé aux propriétaires le dernier degré de pouvoir administratif, mais en l'affaiblissant au point de le rendre complètement illusoire. Le mandataire investi de ce pouvoir est choisi et rétribué par le propriétaire qui répond de lui, mais il ne peut être destitué par ce même propriétaire sans l'autorisation du capitaine de Cercle. Ce mandataire ne juge que les conflits de paysan à paysan ; les contestations entre maître et paysan sont portées au Cercle.

Grâce à cette organisation, les propriétaires ne peuvent pas la plupart du temps, faire exécuter la *corvée* dans les délais opportuns. Alors le Gouvernement a pris le parti de créer, pour en garantir la plus prompte exécution, une nouvelle espèce d'agens, nommés *commissaires surveillans*. Ces agens, répandus dans le Cercle, décideront en première instance les difficultés élevées entre les propriétaires et les fermiers.

Jusqu'à ce moment aucune condamnation n'a été prononcée pour les assassinats et les brigandages récemment commis, bien que leurs auteurs soient parfaitement connus, mais on accable de coups ceux qui refusent la *corvée*. Ces contradictions ont troublé l'esprit des paysans. Ils déclarent qu'il n'y a plus de justice en Autriche. Ils ajoutent que l'Empereur a aboli la *corvée*, mais que les propriétaires ayant corrompu les employés, le décret de l'Empereur est foulé au pieds. D'autres, plus avisés, commencent à s'inquiéter de cet état de choses ; car, disent-ils, il se pourrait bien qu'à la fin on vienne les déposséder à leur tour, lorsqu'il n'y aura plus rien à prendre aux propriétaires.

En attendant, les prisons, les couvents, transférés en maisons d'arrêt, regorgent de détenus. Ce que sont les prisons d'Autriche, tout le monde le sait, grâce aux révélations des Silvio, des Andryanne et de tant d'autres. A la connaissance du public, en Galicie, il y a parmi les détenus vingt prêtres. Depuis le mois de mars aucun d'eux, non-seulement n'a pu se confesser, n'a pu dire la messe, mais n'a pu même l'entendre. Séparés les uns des autres, ils sont mêlés à des malfaiteurs du dernier rang. Et remarquez qu'ils ne sont encore que des prévenus, car il ne sont pas jugés, et plusieurs d'entre eux ont été à peine interrogés.

Un de ces malheureux déposa qu'il avait fait part de la conspiration à l'évêque de Tarnow, sous le sceau de la confession. Il est vrai, le Gouvernement fit interroger l'évêque et voulut le forcer à reconnaître le fait qu'on lui imputait. L'évêque, se renfermant dans un silence complet, refusa de s'expliquer. Le Gouvernement, alors, mettant l'évêque dans la catégorie des coupables de complicité d'un projet de rébellion, voulut le forcer à résigner ses fonctions.

Ces faits parlent assez haut. Mais comment le gouvernement impérial ne voit-il pas qu'une telle conduite est le plus dangereux auxiliaire de la propagande communiste et démagogique ?